

Lyon, le 30/09/2020



Circonscription
de LYON 4 CALUIRE

Dossier suivi par :
Mme LAVERDET

Téléphone :
04.78/29/64/71
Télécopie :
04/78/29/63/15
Mél : ce.0690175r@ac-lyon.fr

adresse: 2, rue Chazière
69004 LYON

L'Inspectrice de l'éducation nationale
de la circonscription de LYON 4 CALUIRE

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école et
leurs adjoints,

Objet : Plan d'animations pédagogiques 2020-2021

1) Principes

BO N°28 du 10 juillet 2020

[À la rentrée scolaire 2020, le déploiement du Plan français vient compléter la formation continue des professeurs des écoles. Dans cette perspective, chacun d'entre eux bénéficie, tous les six ans, de l'équivalent d'une semaine de formation approfondie en mathématiques (5 jours annuels) et d'une semaine de formation en français (5 jours annuels).]

Ces formations seront organisées par groupes de 6 à 10 professeur.e.s volontaires appelés **constellations (6 constellations maximum cette année par circonscription)**. Ces professeur.e.s seront rassemblés autour d'enjeux qui leur sont communs et qui répondront à des besoins clairement identifiés au regard de leur contexte de travail. La thématique de formation sera choisie de manière collégiale en équipe lors de la présentation du plan de formation par le directeur. Les constellations viseront conjointement deux objectifs : le développement de solutions et de pratiques d'enseignement adaptées aux contextes locaux **et** la consolidation des savoirs scientifiques au service de cet enseignement.

Chaque constellation sera accompagnée par **un conseiller pédagogique référent : madame Laverdet pour le français et monsieur Gaune pour les mathématiques**. Ils pourront bénéficier d'apports d'autres formateurs au cours des 30h de formation.

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'inscription des équipes de cycle se fera sur la base du volontariat des équipes.

Les 5 jours de formation, équivalents à 30 heures, impacteront les heures de service suivantes :

- **18 heures** d'animations pédagogiques
- **12 heures déduites sur les conseils de cycle et/ou de temps de pratique accompagnée en classe.**

Pour les enseignants ou les équipes d'enseignants qui ne seraient pas volontaires pour participer à ces plans de formation maths ou français, les heures de formation (18h) comprendront obligatoirement 6h de mathématiques et 6 heures de français.

En résumé pour chaque cycle :

Pour tous les enseignants (sauf ceux qui ont choisi les formules ci-après)



ou

Pour 1/6 des enseignants (équipes volontaires)



ou

Pour 1/6 des enseignants (équipes volontaires)

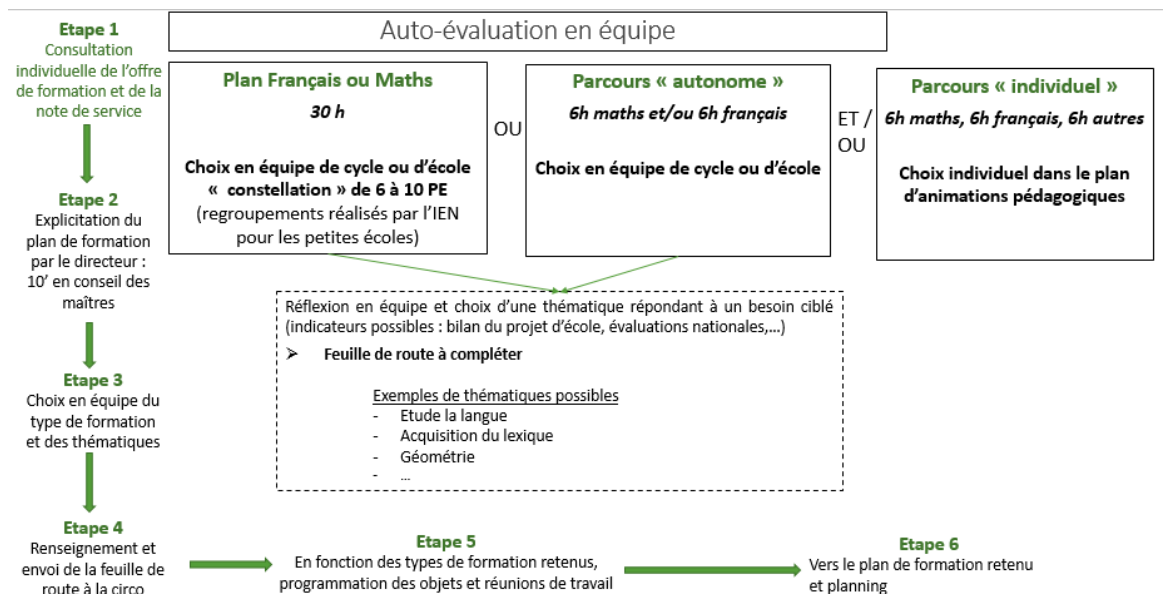


Les réunions d'informations obligatoires (natation, escalade, ...) ne sont pas décomptées des 30 h.

2) Types de formation

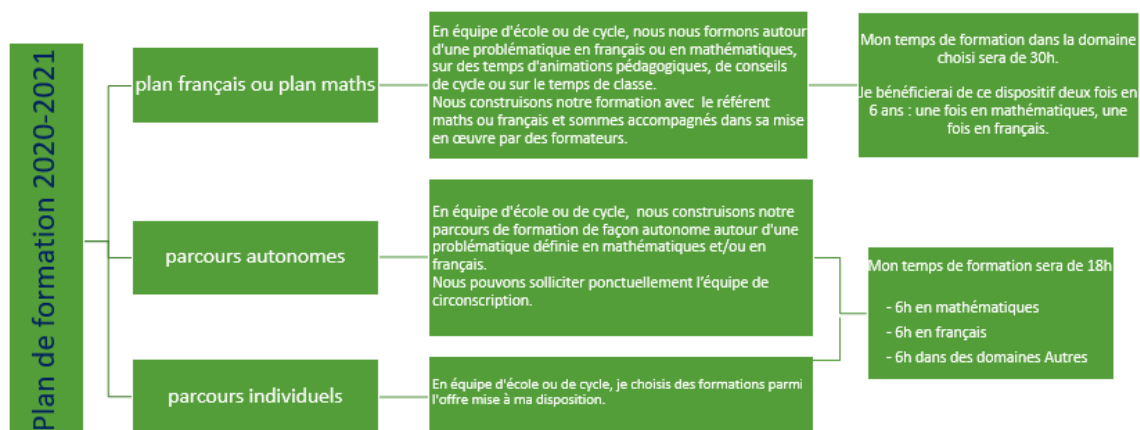
Les équipes doivent choisir un type de formation parmi les trois suivants :

- **Plan Français ou Maths 30 h. Le choix est déterminé en équipe de cycle ou d'école « constellation » de 6 à 10 PE** (regroupements réalisés par l'IEN pour les petites écoles). Ils indiqueront la thématique retenue sur **la feuille de route jointe** en se référant à la liste de thématiques proposée par le Ministère.
- **Parcours individuel** : il s'agit d'un choix « classique » concerté en équipe mais réalisé individuellement dans le plan d'animations pédagogiques, à hauteur de 6h de maths, 6 heures de français et 6h de formations autres. **Ces choix individuels concertés sont reportés sur la feuille de route jointe.**
- **Parcours « autonome »** : le choix se fait également et obligatoirement en équipe de cycle ou d'école. Ces équipes planifieront et organiseront en autonomie les 6h maths et/ou 6h français selon leurs besoins et en indiqueront la thématique sur **la feuille de route jointe** en se référant à la liste de thématiques proposée par le Ministère. Les heures restantes (12h dans le cas d'un choix d'équipe de parcours autonome de 6h de maths ou de français seulement) seront à choisir individuellement pour 6h dans le parcours individuel décrit ci-dessus en français (ou maths) et 6h dans les formations « autres ». Les heures restantes (6h dans le cas de d'un choix d'équipe des deux parcours autonomes de 6h en maths et 6 h en français) seront à choisir individuellement dans les formations « autres ».



Le choix du type de formation sera, dans tous les cas, discuté en équipe lors d'un conseil des maîtres par exemple. Le schéma ci-dessous propose une méthodologie de la réflexion d'équipe autour de la formation.

En résumé :



3) Modalités d'inscription

Les animations pédagogiques sont obligatoires sur la base de 18 heures/année ou 30h pour les plans et font partie de votre service réglementaire. Certaines actions de formation vous sont proposées à distance ou sur supports numériques. Certains modules sont hybrides (en présentiel et à distance). D'autres sont à construire de façon autonome en équipe, ou encore avec des formateurs dans le cas des plans de 30h. Dans tous les cas, ces actions doivent être suivies avec assiduité ; **une feuille de présence** devra être signée dans tous les types de formation et adressée à l'IEN. Pour les enseignants à temps partiel, le temps de formation est calculé en fonction de la quotité de travail pour les parcours « autonome » et « individuel ».

Les feuilles de route « école » des parcours autonomes et des plans maths ou français seront adressées à l'IEN **avant le 14 octobre**.

Exemple pour une école de 10 classes :

Plan Français*	Plan Maths*	Parcours autonome Français*	Parcours autonome Maths*	Parcours individuel Français	Parcours individuel Maths	Parcours individuel Autres
30 h	30 h	6 h	6 h	6 h	6 h	6 h
Arlette Desvignes CE2		Thierry Lot CM1			Thierry Lot CM1	Thierry Lot CM1
Paul Ylo CE1		Carine Seb CM1			Carine Seb CM1	Carine Seb CM1
Yves Zan CP		Lou Teban CM2			Lou Teban CM2	Lou Teban CM2
Chantal PertCP		Odile Deré CM2			Odile Deré CM2	Odile Deré CM2
Claude Vidal CE1/CE2						
Annick Ba CE2						

* Si plan ou parcours autonome Français choisi :

Quelle est la thématique retenue ?

Groupe d'enseignants de cycle 2 (Plan français) : La compréhension en lecture

Groupe d'enseignants de cycle 3 (Parcours autonome) : L'écriture

Ici, 6 enseignants ont choisi le plan français pour 30h de formation et 4 enseignants ont choisi un parcours autonome en français pour 6h (tous ensemble) et individuellement les parcours individuels Maths (6h) et Autres (6h). Les 6 premiers ont choisi la thématique de compréhension de lecture ; ils affineront la problématique avec le formateur référent français. Les seconds ont choisi la thématique de l'écriture ; ils veulent approfondir tous les quatre, la mise en œuvre de la production d'écrits en classe en expérimentant des protocoles pédagogiques dont ils feront la

demande à l'équipe de circonscription. Ils renseigneront un planning de réunion de bilan d'expérimentation qu'ils communiqueront à l'IEN.

Le plan d'animations pédagogiques est accessible en ligne à l'adresse suivante : www2.ac-lyon.fr/services/anim69/ en utilisant votre identifiant de courrier électronique académique et votre mot de passe. **Le serveur sera ouvert en consultation à partir du 30 septembre et pour inscription à partir du 14 octobre.**

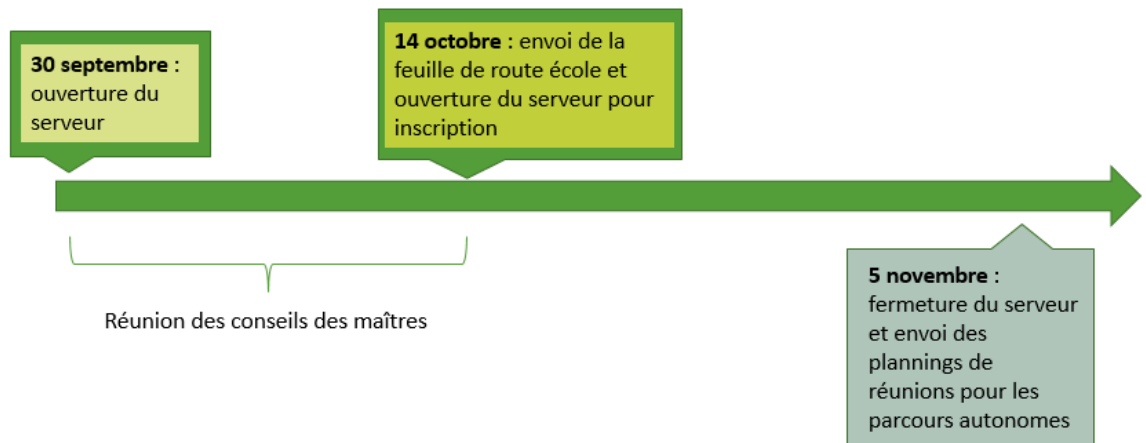
La confirmation de vos choix envoyée sur votre messagerie professionnelle tient lieu d'ordre de mission.

Pour les parcours individuels, toute absence aux animations pédagogiques auxquelles vous êtes inscrit devra être justifiée par écrit dès le jour de la formation et recueillir mon accord pour celles prévisibles.

Les horaires, lieux et dates des animations pédagogiques peuvent être modifiés ou complétés ; **il est primordial de consulter fréquemment Anim69 et sa messagerie professionnelle** sur lesquels apparaîtront ces modifications ; ceci devra être réitéré plusieurs fois au cours de l'année et de manière régulière.

Pour les animations programmées avant la fermeture du serveur (natation par exemple), je vous demande de vous conformer aux indications données par mail par la conseillère pédagogique concernée et de vous y inscrire rétrospectivement.

Pour le parcours « autonome », ce sont les équipes qui choisiront les dates qu'elles retiennent pour se former. **Un tableau récapitulatif des dates choisies par école et par groupe « autonome » (document joint) sera retourné à Isabelle LAVERDET dès la clôture du serveur le 5 novembre 2020 au plus tard.** (un seul parcours par tableau)



L'inspectrice de l'Éducation nationale

LYON 4^e CALUIRE

Pascale CREUSEVAULT

Annexes

Plan français : thématiques (cadrage national)

L'étude de la langue, pour elle-même et au service des autres domaines, à l'oral et à l'écrit ;

L'acquisition du lexique : selon quelle logique, selon quelle progressivité envisager cette acquisition ? quelle corrélation avec les autres domaines du français et avec les autres champs disciplinaires ?

L'apprentissage de la lecture : comment développer la conscience phonologique des élèves ? quel est le rôle de la maternelle ? quelles méthodes et quelles pratiques en CP ? pourquoi travailler la fluence ?

L'écriture : quelle place lui accorder en relation avec la lecture et l'étude de la langue ? quelles pratiques privilégier selon la diversité des écrits (trace écrite, écrit de travail, écrit personnel, rédaction...) ?

La compréhension en lecture : comment repérer les difficultés en compréhension ? Comment y remédier ? comment exercer les différentes compétences sollicitées ? ; comment travailler l'enseignement de la compréhension avec des textes divers, littéraires mais aussi informatifs et documentaires, en français et dans l'enseignement des autres disciplines ? ; quelles pratiques, orales et écrites, quels exercices favoriser ?

L'expression orale, en compréhension et en production, et dans les différentes situations d'écoute et de prise de parole (écouter pour comprendre, parler de manière continue devant un auditoire, participer à des échanges...)
;

Les choix en littérature associant de manière équilibrée et complémentaire littérature classique et littérature de jeunesse pour construire le parcours de lecture de l'élève.

Plan mathématiques

Toutes les notions des programmes peuvent être abordées en formation.